Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, est fière de l'adoption du projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe.

Le texte qui a été défendu et porté pendant plus de quatre mois par Christiane Taubira, Garde des Sceaux, Ministre de la justice, et Dominique Bertinotti, Ministre déléguée en charge de la famille, est une étape décisive dans la marche en avant vers l'égalité.

Depuis plus de deux siècles, le mariage civil porte les valeurs de la République. Le faire évoluer aujourd'hui, c'est faire progresser l'égalité en reconnaissant les mêmes droits pour tous. Il n'était plus acceptable qu'une partie des Français, en raison de leur orientation sexuelle, soit tenue à l'écart de cette grande institution républicaine.

En ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe, la loi offre désormais à chacun les mêmes dispositions juridiques pour vivre ensemble et fonder une famille. C'est l'honneur de notre pays de sortir de l'ombre des milliers de couples et de familles homoparentales, des milliers d'enfants et de parents en leur offrant la protection de la loi.

Marisol Touraine salue le travail du Parlement, et en particulier des rapporteurs du texte

Erwann Binet et Jean-Pierre Michel, qui, après de nombreuses auditions et des centaines d'heures de débat, a permis d'intégrer cette évolution majeure pour la société française dans notre code civil.

Ce 23 avril 2013 fera date dans la longue histoire du combat de la gauche française pour la conquête de droits nouveaux.